

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU VENDREDI 15 DÉCEMBRE 2023**

Le vendredi 15 décembre 2023 à 18 heures 30, le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué le 11 décembre 2023, s'est réuni à la Maison des associations sous la présidence de Monsieur Ange-Joseph FRATICELLI, maire.

Présents : BALDOVINI Antony, BICHON Danielle, BONY Sarah, CHEYNET Patrick, FRANCESCHI Jean-Claude, FRATICELLI Ange – Joseph, GIULY Martin, LUCIANI Dominique, MAIORE Marie-Laure, PERGOLA Marie-Ange, PIRAS Maria-Antonietta, PISTORES RAMAZOTTI Jeanne, SAEZ RICCIARDI Célia

Absents : BONIFACI Jean-François, LUIGGI Laure, LUCIANI Jean-Emmanuel, VENTURINI Dominique

Pouvoirs : CORONA Jean (Pouvoir à Jean-Claude FRANCESCHI),
TADDEI Laurence (Pouvoir à Célia SAEZ RICCIARDI)

Le président ayant ouvert la séance, il a été procédé, en conformité avec l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à la désignation d'un secrétaire pris au sein du conseil, Madame Célia SAEZ RICCIARDI a été désignée pour remplir cette fonction.

ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE

Approbation du procès-verbal de la séance du 27 septembre 2023
Modification de la délégation donnée au maire
Financement des travaux de viabilisation du lotissement Santa Agata
Rénovation du parc informatique du PAM
Projet d'établissement de la crèche municipale
Règlement de fonctionnement de la crèche municipale
Réaménagement du jardin de la crèche municipale
Approbation du PCS
Promesse de bail Corsica Sole
Création d'un emploi non permanent d'éducatrice territoriale
Création d'un emploi non permanent de puéricultrice territoriale
Délégation de maîtrise d'ouvrage - Aménagement des abords du musée et du site archéologique
Délibération budgétaire modificative
Révision AP « Construction de la gendarmerie »
Transfert à la commune de la voirie du lotissement « Crocchia »

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
026-21200095-20240131-DCM-2024-01-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 31/01/2024

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02B-212000095-20240131-DCM-2024-01-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 31/01/2024

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 27 septembre 2023

Rapporteur M. PERALDI Stéphane, DGS

Le compte rendu de la séance du 27 septembre 2023 est approuvé à l'unanimité.

MODIFICATION DE LA DÉLÉGATION DONNÉE AU MAIRE EN APPLICATION DE L'ARTICLE L.2122-22 du CGCT

Rapport N° 2023/52 Rapporteur M. PERALDI Stéphane, DGS

Vote à l'unanimité

Approbation de la proposition du président

Modification du point 2.15 de la délibération N° 2020-28 du 03 août 2020 ainsi qu'il suit :

« 2.15 Exercer, au nom de la commune les droits de préemption définis par le code de l'urbanisme, que la commune en soit titulaire ou délégataire, sur le territoire de la commune zones constructibles U et AU du PLU.

FINANCEMENT DE LA VIABILISATION DU LOTISSEMENT COMMUNAL « E CARDELLINE »

Rapport N° 2023/53 Rapporteur Monsieur Jean-Claude FRANCESCHI

Vote à l'unanimité

Approbation du nouveau plan de financement de l'opération de viabilisation du lotissement communal « E Cardelline » tel que présenté par le président ;

Annulation de toute disposition prise antérieurement sur le financement de l'opération dont il s'agit

RÉNOVATION DU PARC INFORMATIQUE DU POINT D'ACCÈS MULTIMÉDIA

Rapport N° 2023/54 M. PERALDI Stéphane, DGS

Vote à l'unanimité

Approbation du remplacement des 8 postes informatiques installés au PAM pour un coût de 6 760, 00 € HT

Approbation du plan de financement de l'opération.

PROJET D'ÉTABLISSEMENT DE LA CRÈCHE MUNICIPALE

Rapport N° 2023/55 Rapporteur Madame Célia SAEZ RICCIARDI

Vote à l'unanimité

Approuver du projet d'établissement de la crèche municipale d'Aléria établi en 2023

RÈGLEMENT DE FONCTIONNEMENT DE LA CRÈCHE MUNICIPALE

Rapport N° 2023/56 Rapporteur Madame SAEZ RICCIARDI Célia

Vote à l'unanimité

Approbation du règlement de fonctionnement de la crèche municipale d'Aléria établi en 2023

TRAVAUX DE RÉAMÉNAGEMENT DU JARDIN EXTÉRIEUR DE LA CRÈCHE MUNICIPALE

Rapport N° 2023/57 Rapporteur Madame Célia SAEZ RICCIARDI

Vote à l'unanimité

Approbation du principe de l'opération de réaménagement du jardin extérieur de la crèche municipale pour un coût estimé à 27 437 €

Mandat donné au maire de solliciter auprès de la CAF, au titre du fonds de modernisation, une aide maximum représentant 80% du budget de l'opération.

APPROBATION DU PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

Rapport N° 2023/58 Rapporteur Monsieur Martin GIULY

Vote à l'unanimité

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02B-212000095-20240131-DCM-2024-01-DE

Approbation du Plan Communal de Sauvegarde (PCS) de la commune d'Aléria

Mandat donné au d'arrêter le PCS

Réception par le préfet : 31/01/2024

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02B-212000095-20240131-DCM-2024-01-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 31/01/2024

PROMESSE DE BAIL CORSICA SOLE

Rapport N° 2023/59 Rapporteur Monsieur Jean-Claude FRANCESCHI

Vote à l'unanimité

Approbation du texte de la promesse de bail transmise à la commune par la SAS CORSICA SOLE le 23 novembre 2023 - Autorisation donnée au maire à signer cet acte.

CREATION D'UN EMPLOI NON PERMANENT D'EDUCATRICE TERRITORIALE DE JEUNES ENFANTS

Rapport N° 2023/60 Rapporteur Madame Célia SAEZ RICCIARDI

Vote à l'unanimité

Approbation de la proposition du président,

Création d'un emploi non permanent d'éducatrice territoriale de jeunes enfants relevant du grade d'Educateur Territorial de Jeunes Enfants, d'une durée de 35 heures de service hebdomadaire en application de l'article L.332-23-1° du code général de la fonction publique,

Inscription des crédits nécessaires à la rémunération de l'agent qui serait nommé sur l'emploi ainsi créé et les charges sociales s'y rapportant au prochain budget de la Collectivité, aux article et chapitre prévus à cet effet

CREATION D'UN EMPLOI NON PERMANENT DE PUÉRICULTRICE TERRITORIALE

Rapport N° 2023/60 Rapporteur Madame Célia SAEZ RICCIARDI

Vote à l'unanimité

Approbation de la proposition du président

Création d'un emploi non permanent puéricultrice territoriale relevant du grade relevant de puéricultrice territoriale, d'une durée de 35 heures de service hebdomadaire en application de l'article L.332-23-1° du code général de la fonction publique

Inscription des crédits nécessaires à la rémunération de l'agent qui serait nommé sur l'emploi ainsi créé et les charges sociales s'y rapportant au prochain budget de la Collectivité, aux article et chapitre prévus à cet effet

TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DES ABORDS DU MUSÉE ET DU SITE ARCHÉOLOGIQUE D'ALÉRIA DÉLÉGATION DE MAÎTRISE D'OUVRAGE

Rapport N° 2023/61 Rapporteur Monsieur Jean Claude FRANCESCHI

Vote à l'unanimité

Approbation de la proposition du président

Approbation du projet de convention de délégation de maîtrise d'ouvrage des travaux d'aménagement des abords du Musée et du site archéologique d'Aléria

Autorisation donnée au maire de signer la convention susvisée qui confie à la Collectivité de Corse le soin de réaliser l'opération précitée.

DÉLIBÉRATION BUDGÉTAIRE MODIFICATIVE N° 2023 - 03

Rapport N° 2023/62 Rapporteur Madame Jeanne PISTORESİ RAMAZOTTI

Vote à l'unanimité

Approbation de la proposition du président

Approbation de la délibération budgétaire modificative N° 2023 – 03.

RÉVISION DE L'AUTORISATION DE PROGRAMME ET CRÉDITS DE PAIEMENT POUR L'OPÉRATION « PROJET DE CONSTRUCTION DE LA GENDARMERIE »

Rapport N° 2023/63 Rapporteur Madame Jeanne PISTORESİ RAMAZOTTI

Vote à l'unanimité

Approbation du bilan de l'AP/CP « Construction de la gendarmerie » arrêté au 11 décembre 2023,

Approbation du montant des crédits à reprendre au budget 2024 de la commune sur l'opération N° 20161,

Approbation de la révision de l'AP/CP « Construction de la gendarmerie »

Réception par le préfet : 31/01/2024

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02B-212000095-20240131-DCM-2024-01-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 31/01/2024

TRANSFERT A LA COMMUNE DE LA VOIRIE DU LOTISSEMENT « CROCEVIA »

Rapport N° 2023/64 Rapporteur Monsieur PERALDI Stéphane, DGS

Vote à l'unanimité

Autorisation donnée pour le transfert dans le domaine privé de la commune de la voie de desserte du lotissement « Crocevia » et des réseaux qu'elle abrite,

Mandat donné au maire pour l'accomplissement de l'ensemble des démarches nécessaires.

QUESTIONS DIVERSES : Résultats du recensement – Information du conseil sur les décisions portant virement de crédits

La séance est levée à 19 heures 47.

Le président de séance
Ange-Joseph FRATICELLI, maire



La secrétaire de séance,
Célia SAEZ RICCIARDI



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02B-212000095-20240131-DCM-2024-01-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 31/01/2024

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02B-212000095-20240131-DCM-2024-01-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 31/01/2024